

# CONSEIL D'ADMINISTRATION CCAS

30 AVRIL 2025 à 20H30  
PROCES-VERBAL

**Présents** : Laurence BONNASSIEUX – Nicole SUDRE – Corinne BERBIGIER – Violette SIGUIER – Samya MARTI - Geneviève BOUTIE - Dorothée COUTZAC

**Excusé** : D. RAMUSCELLO qui donne pouvoir à L. BONNASSIEUX

**Absents** : Thierry BARDOU – Pauline VARO — Mery BERGAUD

Le procès-verbal du 2 avril 2025 a été approuvé à l'unanimité.

**Date de convocation** : 17 avril 2025

**Désignation d'un secrétaire de séance** : Mme Nicole SUDRE

## **Délibération 2025-7 : Demande d'aide sociale**

Mme BONNASSIEUX présente au CCAS une demande d'aide émanant des services sociaux du Conseil Départemental.

Cette demande concerne Mme [ ] domiciliée [ ]

Mme [ ] est mariée mais vit seule depuis le 13 novembre 2024. Son mari est fortement handicapé et a dû intégrer l'USLD des Monges à Castres.

La pension d'invalidité de Monsieur va financer les frais de l'établissement et sa prise en charge.

Mme [ ] est propriétaire avec son mari de leur logement et est en grande difficulté pour payer les charges courantes. Elle n'ouvre pas droit au RSA.

Madame a reçu des sommes à régler à la CPAM (670.64€ au total – un trop perçu de 506.64€ et une dette concernant les participations forfaitaires et Franchises médicales de 164€).

Mme [ ] sollicite le CCAS pour une aide financière exceptionnelle de 250€.

Après examen du dossier présenté par l'assistance sociale, les membres du CCAS sont surpris que Mme [ ] n'ait pas droit au RSA sachant que Monsieur est en établissement. Ils s'interrogent également sur le peu de ressources de Madame et se pose la question s'il n'y a pas d'autres aides à aller chercher.

Pour ce qui est de la demande d'aide examinée, les membres du CCAS souhaitent, avant de se prononcer, qu'un mail soit fait à l'assistante sociale demandant à ce que Mme [ ] exerce un recours à l'encontre de la décision de la CPAM ou qu'elle demande une remise de dette au regard de sa situation.

Mme La DGS se charge de prendre contact avec l'assistante sociale en charge de ce dossier.

## **Questions diverses**

Mme BONNASSIEUX donne lecture du mail de Mme GARDIES.

Mme GARDIES propose des interventions personnalisées pour favoriser un vieillissement actif et serein. Son approche repose sur la stimulation simultanée des capacités cognitives et physiques, afin d'améliorer la qualité de vie et de maintenir l'autonomie des personnes accompagnées.

**Ses services incluent :**

- **Stimulation cognitive** : Ateliers et exercices variés pour travailler la mémoire, l'attention, le langage et la réflexion.

- **Activités physiques adaptées** : Mouvements doux, adaptés aux capacités de chacun, pour préserver la motricité, l'équilibre et l'énergie.

- **Un accompagnement individualisé** : Chaque séance est construite sur mesure pour répondre aux capacités, aux besoins et aux envies de la personne

**Sa mission** : Apporter dynamisme et bienveillance dans le quotidien des personnes fragilisées, en renforçant leur confiance, leur autonomie et leur qualité de vie.

Ses interventions se font :

- à domicile auprès de personnes fragilisées (isolement, pathologies diverses). Je peux faire partie du plan d'aide de l'APA.

- ateliers collectifs

Mme BONNASSIEUX propose aux membres du CCAS de la faire venir à une réunion et de se renseigner auprès d'autres collectivités (Puylaurens – Saint-Paul) afin d'avoir des renseignements sur la mise en place de cette action.

Séance levée à 21h30

**La vice-présidence**  
**Mme BONNASSIEUX Laurence**



**La secrétaire**  
**Mme Nicole SUDRE**